

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1412)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 678

présenté par
M. Bapt

ARTICLE 21**ANNEXE B**

À la première phrase de l'alinéa 22, après le mot :

« loi »,

insérer les mots :

« garantissant l'avenir et la justice du système de retraites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.